Hennebont MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION / HO KANNADIG KELAOUIÑ

N°89 • AVRIL 2023 / EBREL 2023

SÉNIORS

BIEN VIEILLIR À HENNEBONT

P. 5 BUDGET 2023

P. 18 PLANTER SANS SE PLANTER

P. 21 LE PARC SAINT-HERVÉ

www.hennebont.bzh

2023 BUDGET

Henbont
Hennebont

Sommaire

N°89 • AVRIL 2023 / EBREL 2023

11
DOSSIER

SÉNIORS
BIEN VIEILLIR À HENNEBONT

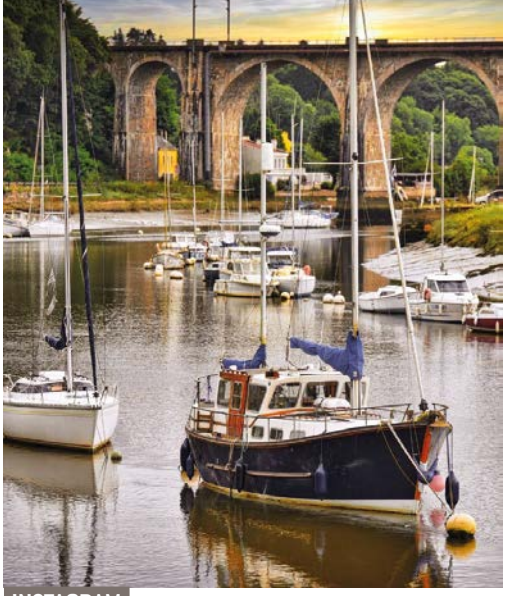

INSTAGRAM

Votre coup de cœur

Bravo à @choubagad56 pour cette jolie prise de vue au soleil couchant sur le port d'Hennebont, qui a suscité le coup de cœur de 141 abonnés sur le compte Instagram de la Ville.
Vous aussi, suivez-nous sur @villehennebont et partagez vos plus beaux clichés d'Hennebont avec le #hennebontetmoi !

AGENDA, MENUS, COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS PUBLIQUES, DÉLIBÉRATIONS... RETROUVEZ TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE ET BIEN PLUS ENCORE SUR **www.hennebont.bzh**

@villehennebont

En action

P. 4 **Finances**
Budget 2023

P. 6 **Energies**
Un plan de résilience

P. 7 **Centre-ville**
Place à la concertation et aux expérimentations

P. 8 **Infos pratiques**
Titres d'identité : vos questions, nos réponses

P. 9 **Proximité**
Deux rendez-vous à ne pas manquer

P. 10 **Maintien à domicile**
Le numérique s'invite chez les usagers

Vie en ville

P. 16 **Violences intra-familiales, sexuelles et sexistes**
La lutte s'organise localement

P. 17 **Prévention**
En vélo, à pied, nos jeunes apprennent à circuler

P. 18 **Biodiversité**
Planter sans se planter

P. 19 **Accompagnement thérapeutique**
L'art pour retisser du lien

A (re) découvrir

P. 20 **Vie économique**
Hennebont commerces pour demain

HENNEBONT
COMMERCES POUR DEMAIN

P. 21 **Nature en ville**
Le Parc Saint-Hervé
Votre espace nature rive droite

Tribunes

P. 22 **Hennebont Initiatives Citoyennes**

P. 23 **Hennebont Pour Tous**
Liste Indépendante

HENNEBONT MAG
MAIRIE D'HENNEBONT - 13 PLACE MARÉCHAL FOCH - CS 80130 - 56704 HENNEBONT CEDEX
TÉL. 02 97 85 16 16 - www.hennebont.bzh - contact@mairie-hennebont.fr
Directrice de la publication : Michèle Dollé, Maire / **Service communication :** Sandrine Héliou, / **Crédits photographiques :** Ville d'Hennebont, Shutterstock /
Mise en page : Acis&Galaté - Rennes / **Impression :** Concept Imprimerie-Hennebont / **Tirage :** 8 700 exemplaires

Cette année, nous arrivons à mi-mandat… 36 mois imprévisibles rythmés par la crise sanitaire, et désormais la guerre en Ukraine et ses conséquences : montée de l'inflation, explosion du coût de l'énergie. J'ai une pensée toute particulière pour le peuple ukrainien qui, depuis plus d'un an, subit cette guerre avec son lot de souffrances et de douleurs.

La succession de ces évènements a des répercussions sur la situation économique de nos concitoyens. Mais, malgré les difficultés actuelles, nous vivons dans un cadre agréable, entouré d'un espace naturel exceptionnel, avec un service public de proximité qui répond présent pour les jeunes, les familles, les séniors…

Les séniors justement. Hennebont Magazine leur fait la part belle dans ce numéro.

Bien vieillir, c'est pouvoir bien vivre dans son environnement résidentiel. A Hennebont, plusieurs possibilités sont offertes pour accompagner les séniors dans leur quotidien : service de portage de repas et de transport, aide pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne.

Tout un panel d'activités est également proposé par le Centre Communal d'Action Sociale : cafés connectés, ateliers cuisine, activités sport-santé, distribution hebdomadaire de paniers solidaires. Des animations telles que les nouvelles marches de printemps et d'automne, les goûters dans les quartiers, la Semaine Bleue permettent aux séniors de se retrouver et de partager des moments de convivialité.

Pour les plus anciens, il est possible d'intégrer un EHPAD, il en existe quatre sur la ville. Nous disposons d'un EHPAD communal « Stêr Glas » qui a entamé, fin 2022, une démarche de labellisation « Humanitude ». Un « agent » singulier dans l'établissement participe à la vie quotidienne du lieu, il s'agit de Popeye, notre chien d'accompagnement.

Bien vieillir dépend aussi de notre état d'esprit et de la manière dont nous abordons cette étape de la vie. Sachons profiter des bons moments partagés, donnons un peu du temps dont nous disposons aux autres, soyons actifs et participons au devenir de notre ville.

Je vous invite donc à prendre le temps de la lecture du dossier central sur le thème du bien vieillir à Hennebont.

Michèle Dollé
Maire

Er blez-mañ emañ arru kreiz hor respetadƐ 36 miz dic'hortoz, lusket get an enkadenn yec'hedel, ar brezel en Ukraina diàr vremañ, hag e heuliadoù : prizioù àr gresk, koust diboell an energiezh. Soñjal a ran, da gentañ-razh, er bobl ukrainat hag a c'houzañv a-c'houde oc'hpenn blez diàr ar brezel-se get e lod poanioù ha drougoù.

An darvoudoù-se lerc'h-doc'h-lerc'h o deus efedoù àr plegenn ekonomikel hor c'hengeodediz mes en desped d'an diaezamantoù a zo bremañ ec'h omp é chom en ul lec'h bourrapl, get un tachad natur hep e bar tro-ha-tro ha servijoù publik tost hag a respont da ezhommoù ar re yaouank, ar familhoù, ar re gozhƐ

Ar re gozh, just a-walc'h, a vo lakaet àr-wel en niverenn-mañ a vagazin Henbont.

Kozhiñ mat zo gelliñ beviñ mat en un endro anneziñ. En Henbont e kinniger meur a feson da harpiñ ar re gozh en o buhez pemdeziek : servij kas predoù ha treuzdougen, skoazell evit trevelloù ar pemdez.

Ur bochad obererezhioù zo kinniget dezhe ivez get Kreizenn Obererezh Sokial ar gumun : kafe kevreet, stalioù-keginiñ, obererezhioù sportyec'hed, dasparzh paneradoù kengred bep sizhun. An abadennoù evel ar baleadennoù a-nevez kinniget en nevezamzer hag en diskaramzer, merenn-vihan er c'harterioù, ar sizhuniad c'hlas, a ro tro d'an dud kozh da gejiñ ha d'ober bourrapl asambl.

Ar re henañ a c'hell bout degemeret en un AHDOD (EHPAD), e-mesk an tri a zo er gumun. Un annez kumunel hon eus, ar « Stêr Glas », hag a oa krog e fin 2022 get un difrae evit tapout al label « Humanitude ». Eno ec'h eus ur « gwazour » ha n'eo ket evel ar re arall hag a gemer perzh e buhez pemdeziek an diazezadur, e anv Popeye, hor c'hi ambroug.

Kozhiñ mat a zo ivez doc'h hor stad spered hag ar feson ma vez boulc'het an tennad-se ag ar vuhez. Dav eo gouiet tenniñ e vad ag ar prantadoù-se asambl get ar re arall, gouestliñ un tamm ag e amzer d'ar re arall, bout oberiant ha bout lodek e amzer-da-zonet hor c'hêr.

Me ho ped da gemer amzer da lenn an teuliad kreiz a zo diàr-benn ar c'hozhiñ mat en Henbont.

Michèle Dollé
Maerez

FINANCES

Rencontre avec Pascal Le Liboux

adjoint aux Finances et à l'Economie

Après la crise sanitaire des années 2020-2021, c'est dans un contexte économique extrêmement tendu que la Ville d'Hennebont, comme toutes les collectivités, s'est attelée à la préparation de son budget 2023. Pascal Le Liboux, adjoint délégué aux Finances et à l'Economie, nous en explique les rouages et nous livre son sentiment sur la situation financière de la commune.

Pascal Le Liboux, quelles sont les particularités du budget 2023 ?

Pascal Le Liboux L'Association des Maires de France (AMF) a affirmé que c'était le plus compliqué depuis 40 ans… Tant les incertitudes étaient grandes et le sont encore. L'explosion des coûts énergétiques (+ 200 % annoncés) , l'inflation marquée sur le reste (+ 6 % en moyenne), l'augmentation, très justifiée, des rémunérations de la fonction publique nous amènent à une flambée inédite de nos dépenses, sans recettes nouvelles. Et cela, alors que nous sortions à peine de la crise sanitaire qui avait déjà fortement affaibli nos finances publiques.

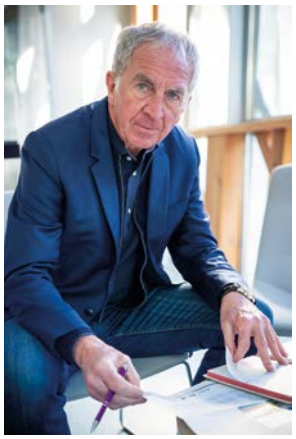

On s'y prend comment dans ce cas ?

PLL On échange avec les élus des villes environnantes, on envoie des courriers aux parlementaires et on fait voter une motion en conseil municipal pour demander un soutien plus fort de l'Etat, et on se met autour de la table avec tous les services pour étudier les mesures d'économie envisageables.

Vous auriez pu également augmenter les impôts locaux…

PLL C'est vrai, c'est le levier ultime. Certaines villes l'ont décidé et parfois de manière drastique : + 52 % à Paris. Mais nous avons promis en 2014 et 2020 de ne pas augmenter les taux d'imposition et nous voulions nous y tenir malgré le contexte..

Donc, la taxe foncière n'augmentera pas en 2023 ?

PLL Hélas si, elle augmentera. La taxe foncière est le produit des bases fiscales – décidées au niveau national et indexées sur l'inflation – et d'un taux décidé par chaque commune. Nous ne touchons pas à ce taux, mais de fait, la taxe foncière augmentera du montant de l'inflation : 7 % annoncés par les services de l'Etat.

De quelles économies parle-t-on ?

PLL Elles sont multiples, tous les services ont joué le jeu et il faut les en remercier. Les plus significatives, les plus visibles aussi, vous sont présentées en page 6 de ce magazine. Croyez-moi, on se félicite, plus que jamais, que notre piscine soit chauffée au bois !

Et cela va-t-il suffire ?

PLL Non, bien sûr. Depuis, heureusement, l'Etat a pris des mesures positives, quoique souvent complexes (bouclier énergétique, filet de sécurité), pour aider les municipalités. D'autres pourraient s'y ajouter dans les jours à venir. Nous avons aussi renégocié avec nos fournisseurs, revisité nos dépenses habituelles, repensé nos modes de fonctionnement (les photocopies par exemple)… Des éco-gestes qui au final vont aussi générer des économies.

Et du coup ce budget 2023 à Hennebont ?

PLL Les chiffres sont présentés ci-contre. Il reste évidemment compliqué, avec une baisse de notre épargne prévue fin 2023. Logique, puisque nos dépenses flambent et que nos recettes augmentent, mais moins vite. Pour autant, notre « atterrissage » s'annonce bien plus positif qu'il y a quelques mois et surtout nous pourrons probablement nous passer d'emprunter en 2023. Le remboursement de la dette se poursuivant, nous serons moins endettés en fin 2023 que fin 2022…

Comment cela est-il possible alors que l'année 2023 s'annonce difficile ?

PLL 3 raisons pour l'expliquer :
1. Un résultat satisfaisant en 2022 reporté en 2023 (c'est la règle comptable),
2. Un emprunt réalisé mi 2022 à un taux fixe encore très intéressant et non consommé intégralement du fait du report de quelques investissements.
3. La « pause » dans notre programme d'investissement pluriannuel fléchée sur 2023 depuis le début du mandat. Pour autant, nous prévoyons d'inscrire une somme conséquente (6,5 millions d'euros) pour rénover notre patrimoine (bâtiments et voirie) et démarrer les projets nouveaux.

Votre état d'esprit à l'heure actuelle ?

PLL Rassuré par rapport à il y a six mois. Plus que jamais prudent et vigilant. ●

2023 BUDGET

À noter

L'éco-quartier du Quimpéro, le réseau de chaleur, le camping et le port font chacun l'objet d'un budget annexe et n'apparaissent donc pas dans le budget général de la Ville.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), indépendant de la Ville, dispose de son propre budget.

EN BRETON !

Budget
Budjed

Dépenses
Dispignoù

Finances
Argant

Fonctionnement
Mont en-dro

Investissement
Postadur

Recettes
Savadoù

La répartition des dépenses de la Ville

Montant total des dépenses d'investissement :
7,3 M €

Montant total des dépenses de fonctionnement :
19,8 M€

dont :

Sécurité et salubrité publique
(Police municipale, prévention)
34 917 € • 364 050 €

Enseignement, formation
(Ecoles maternelles et élémentaires, restauration scolaire, Temps d'Activités Périscolaires, garderies)
522 222 € • 3 607 274 €

Culture
(Enseignements artistiques, spectacle vivant, médiathèque, artothèque-galerie, entretien du patrimoine historique, archives, action culturelle...)
907 292 € • 1 033 203 €

Sport et jeunesse
(Equipements sportifs, complexe aquatique, accueils de loisirs, maisons de quartiers, maison pour tous, centre socioculturel, Point Information Jeunesse , Projet Éducatif De Territoire...)
1 037 298 € • 3 235 771 €

Interventions sociales et santé
(Subvention au Centre Communal d'Action Sociale)
0 € • 309 000 €

Famille
(Aides aux familles, maison de l'enfance, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Relais Petite Enfance...)
10 000 € • 596 617 €

Aménagement, service urbain, environnement
(Propreté urbaine, éclairage public, autres réseaux, voirie, espaces verts, aménagements urbains, lutte contre la pollution, préservation du milieu naturel...)
2 112 099 € • 2 641 569 €

Soutien à la vie économique
(interventions économiques, marché, aide au tourisme...)
5 000 € • 114 040 €

Services généraux
services administratifs et techniques, indemnités des élus, véhicules, citoyenneté/laïcité, publicité, communication, fêtes et cérémonies, aides aux associations, état-civil, élections, cimetières, jumelages, dette)
2 687 470 € • 7 900 742 €
dont 294 000 € de subventions aux associations

Les ratios des dépenses

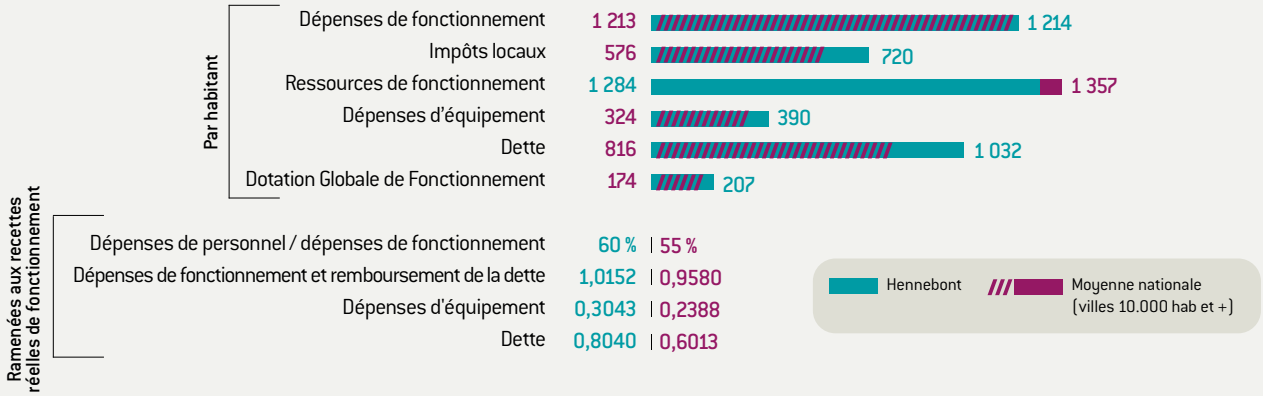

ENERGIES

UN PLAN DE RÉSILIENCE

Depuis quelques mois, les collectivités doivent, comme les particuliers et les entreprises, faire face à une explosion des coûts de l'énergie. Cette hausse s'annonçant comme particulièrement impactante en 2023, la Ville d'Hennebont a élaboré un plan de résilience et arrêté un certain nombre de mesures afin de réduire sa consommation énergétique.

1. L'éclairage public

De septembre à avril

Les réverbères hennebontais sont désormais coupés comme suit :

HORAIRES D'EXTINCTION

	En semaine	Le week-end
Lotissement et axes routiers	22h45 - 5h45	1h - 7h
Centre-ville	22h45 - 5h45	1h30 - 6h30
Kérihouais	22h45 - 5h45	pas d'extinction

Économie générée :
50 000 €
par an sur les 8 mois concernés.

En période estivale

De mai à août, période à laquelle les jours sont les plus longs et les nuits les plus courtes, l'éclairage public ne sera pas allumé.

Économie générée :
55 000 €
par an sur les 4 mois concernés.

Éclairage Led

L'accent va être mis sur le renouvellement des lanternes par des systèmes led, peu énergivores.

Économie générée :
une consommation par point lumineux divisée en moyenne par 3.

2. Le chauffage des bâtiments publics

Réduction de la période de chauffe

> Mise en service :
- Pour les écoles : à l'issue des vacances de Toussaint ;
- Pour les locaux administratifs, culturels, associatifs et autres : au début des vacances de Toussaint ;

> Arrêt : vacances de Pâques.

Diminution des consignes de température et ajustement des programmations

Les températures indiquées ci-dessous s'appliquent aux périodes d'occupation* :
> Locaux administratifs : 19°C ;
> Gymnases et équipements sportifs : 15°C ;
> Salles de danse (Gérard Philipe et centre socioculturel) : 17°C ;
> Écoles : 19°C ;
> Locaux associatifs : 19°C ;
> Chapelle de Kerbihan, grande salle du Vallon Boisé : 18°C ;
> Locaux inoccupés : 6 à 10°C selon situation.

* les consignes sont de 3 à 4°C de moins pour les périodes d'inoccupation

Économie générée :
55 000 € par an

3. Le Complexe aquatique de Kerbihan

Diminution des températures de l'eau

-1°C par rapport à l'hiver 2021/2022 :
> Bassin sportif : 28°C ;
> Bassin loisirs : 30°C (sauf pour les séances bébés nageurs : 32°C).

Fermeture de la balnéo

> Fermeture des créneaux de 2h hors périodes de vacances scolaires ;
> Fermeture le mardi et le vendredi à partir de 20h30 ;
> Fermeture le matin pendant les vacances scolaires, sauf le dimanche.

La baignade publique

> Hors vacances scolaires : fermeture le mardi et le vendredi à 20h30 (au lieu de 22h) et le samedi à 18h (au lieu de 19h) ;
> En période de vacances scolaires : fermeture le mardi et le vendredi à 20h30 (au lieu de 21h).

Économie estimée :
14 000 € par an

Autres mesures

Des mesures d'ordre technique, sans incidence pour le public, ont également été prises dans le respect de la législation imposée par l'Agence Régionale de Santé avec contrôles et prélèvements quotidiens.

4. Les illuminations de Noël

Elles ont été restreintes au centre-ville et à la période allant du 15 décembre à la 1ère semaine de l'année. ●

CENTRE-VILLE

PLACE À LA CONCERTATION ET AUX EXPÉRIMENTATIONS !

La Ville d'Hennebont s'est engagée dans un processus de dynamisation et de valorisation de son centre-ville. La phase de préconisations étant achevée et les grandes orientations arrêtées, l'heure est désormais à la concertation et au lancement des expérimentations.

Habitants et usagers ont manifesté leur intérêt pour le projet et le souhait d'être associés à la réflexion : certains ont pris part au premier panel citoyen constitué en 2021 au lancement du projet, d'autres ont été approchés lors des opérations de concertation sur le marché, d'autres enfin (191 personnes) ont répondu au questionnaire diffusé en février/ mars dernier. Un panel citoyen, constitué de volontaires, a ainsi été réactivé et mobilisé sur des ateliers.

Vous souhaitez prendre connaissance des travaux de ce panel et/ou suivre l'avancée du projet ?
Rendez-vous sur la plateforme www.jeparticipe.hennebont.bzh où une rubrique dédiée au projet a été créée !

EN BRETON !

Aménagements
Terkadurioù

Citoyen
Keodedad.ez (subst.), Keododel (adj.)

Concertation
Kendiviz, Kendoniadur

Diagnostic
Diagnostik

Expérimentation
Taol-arnod

Panel
Panel

Place
Plasenn

Projet
Raktres

Provisoire
Da c'hortoz

Scenario
Senario

Travaux
Labourioù

UN DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE PLACE FOCH

La Place Foch accueille la Basilique Notre-Dame-de-Paradis, classée aux Monuments Historiques depuis 1913 ainsi que de nombreux hôtels particuliers des 17e et 18e siècles. La place est elle-même classée aux Monuments Historiques en 1939. De ce fait, des obligations s'imposent à la Ville en matière de code du patrimoine, tel un diagnostic archéologique (arrêté du Préfet de Région).
Réalisé en amont des travaux d'aménagement, il a pour objectifs de détecter, caractériser et dater d'éventuels vestiges en réalisant des sondages sur environ 5 à 10 % de la zone concernée. L'objectif : éviter de devoir interrompre le chantier en cas de découverte fortuite et établir les éventuelles préconisations de l'Etat sur le projet d'aménagement.

Le diagnostic sera réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives durant les 4 premières semaines de mai sur le secteur formé par le parvis de la basilique et le parking situé dans sa continuité. Durant cette période, les stationnements et les installations des ambulants du marché hebdomadaire seront interdits ; les cheminements piétons et donc l'accès aux commerces ainsi que les terrasses seront en revanche préservés. ●

ET MAINTENANT ?

Dynamisons notre cœur de ville

En mai

Sur les 4 premières semaines de mai
Un diagnostic archéologique va être réalisé place Foch (voir article ci-contre).

Courant mai
Possibilité vous sera donnée de planter vos propres végétaux sur des parcelles dédiées dans les jardins des remparts (les modalités de participation seront précisées ultérieurement).

Le 23 mai
Une réunion publique ouverte à tous fera le point sur les orientations prises et les expérimentations à venir.

De juin à septembre

Série d'expérimentations interviendra place Foch avec comme objectifs de la rendre plus attractive, plus conviviale et plus qualitative.

INFOS PRATIQUES

TITRES D'IDENTITÉ : VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Vous êtes nombreux à contacter le service Accueil population afin d'obtenir un rendez-vous pour le renouvellement ou la création de cartes d'identité et/ou passeports. Démarche nécessaire ou non, urgente ou pas ? Afin de vous aider à y voir plus clair, nous répondons ici aux questions les plus fréquemment posées au service !

AYEZ L'ESPRIT CITOYEN !
En moyenne, on constate que 41 rendez-vous ne sont pas honorés chaque mois. Si vous avez pris un rendez-vous auquel vous ne pourrez finalement pas vous présenter, merci de bien vouloir contacter le service (02 97 85 16 16 / accueil@mairie-hennebont.fr) afin que votre créneau puisse être proposé à une autre personne.

Ma carte d'identité a été faite le 30/11/2013. Sa durée de validité étant de 10 ans, quand dois-je m'y prendre pour la refaire ?

1 Tout renouvellement de titre d'identité peut être effectué dans les 6 derniers mois de validité.
> Si vous étiez **mineur** lors de l'établissement de votre carte, vous pourrez en demander le renouvellement à partir du mois de mai 2023.
> Si vous étiez **majeur**, votre carte est valable 5 ans supplémentaires donc 15 ans sur le territoire français.

La durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 a été prolongée de 5 ans par décret.

Attention, certaines compagnies aériennes se réservent le droit de prendre en compte ou non cette prolongation. En cas de voyage, nous vous conseillons vivement de prendre contact avec votre compagnie en amont de votre réservation.

J'ai changé de nom (mariage/divorce/reconnaissance/demande de changement de patronyme) : puis-je refaire ma carte d'identité même si elle est encore valable ?

2 Tout changement d'état civil doit faire l'objet d'un renouvellement de votre titre d'identité. La demande de renouvellement devra être accompagnée d'un acte d'état civil dûment mis à jour et daté de moins de trois mois.

J'ai déménagé. Ma carte est encore valide. Puis-je/dois-je tout de même la refaire pour que ma nouvelle adresse y figure ?

3 Le renouvellement d'une carte d'identité peut être effectué au motif d'un changement d'adresse. Cependant, il n'existe aucune obligation ni urgence pour ce motif.

Les délais d'obtention pour un rendez-vous sont aujourd'hui très conséquents. Dans quels cas des rendez-vous en urgence peuvent-ils être pris ?

4 Sont considérés comme urgents les voyages à but professionnel ou dans le cadre du décès d'un membre de la famille à l'étranger.

J'ai perdu mes papiers d'identité. Comment procéder pour en obtenir de nouveaux ?

5 Tout d'abord, il est conseillé de prendre contact avec le service de la Police Municipale au 02 97 85 16 28 afin de savoir si vos titres d'identité ne leur auraient pas été rapportés. En effet, de nombreux titres sont en attente de restitution à leur propriétaire. Ensuite, il est fortement recommandé d'établir une déclaration de perte auprès de la Police Nationale afin d'annuler les droits de votre titre d'identité. Enfin, il vous faudra prendre un rendez-vous en mairie pour établir votre demande de papiers d'identité.

Pourquoi n'est-il plus possible de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la Ville www.hennebont.bzh ?

6 De nombreuses prises de rendez-vous étaient établies sans motif valable pour le renouvellement des titres d'identité, notamment dans le cadre de la prolongation de 5 ans. La prise de rendez-vous par téléphone permet de s'assurer de la possibilité/nécessité ou non de refaire les titres demandés. ●

EN BRETON !
Carte d'identité Kartenn-anv
Délai Termen
Nom Anv
Passeport Paseporzh
Perte Koll
Question(s) Goulenn(où)
Rendez-vous Emgav(ioù)
Réponse(s) Respont(où)

L'agenda de la vie locale hennebontaise est chaque année ponctué d'un certain nombre de temps forts. Parmi eux, deux rendez-vous qui seront pour vous l'occasion d'échanger en direct avec les élus et les services de la Ville.

PROXIMITÉ

DEUX RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HENNEBONTAIS

Moment privilégié pour découvrir la commune et faire connaissance avec les élus et responsables de services, cet accueil aura lieu le samedi matin 13 mai.
Vous avez emménagé à Hennebont depuis le printemps 2022 ? Guettez votre boîte aux lettres, une invitation détaillant le programme de cette matinée vous sera adressée courant avril. Si toutefois vous n'aviez rien reçu fin avril, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de madame la Maire afin de vous faire enregistrer (02 97 85 16 10) !

LES VISITES DANS LES QUARTIERS

Un désagrément à signaler, une proposition d'amélioration à formuler, une question à poser concernant votre quartier et votre environnement proche ? Les visites annuelles organisées par les élus et les techniciens de la Ville dans les quartiers sont l'occasion d'un échange de proximité ! Deux dates sont programmées selon le quartier où vous résidez :

	HEURE / *Eurioù*	QUARTIER / *Karterioù*	LIEU DE RENDEZ-VOUS / *Lec'hioù emgav*
Samedi *D'ar sadorn* 03/06	09h00	Saint-Antoine	Devant la chapelle
	10h00	La Grange, Kennedy, Beaufort, Kergohic	Trésor public
	11h00	Talhouët, Saint-Piaux	Ecole du Talhouët
	13h30	Kerihouais, Kerorben, Kerliven	Maison de quartier de Kerihouais
	14h30	Quimpéro haut et bas	Parking de l'ancienne école Anjéla Duval
	15h30	Lalumec, Kerlano, Kergroix	Gymnase de Kerlano
Samedi *D'ar sadorn* 17/06	09h00	Malachappe, Langroix	Préau de l'école de Langroix
	10h00	Saint-Gilles, Kerpotence	ALSH (Accueil de loisirs) de Kerpotence
	11h00	Locoyarn, Le Parco	Agence technique départementale
	13h30	Centre-ville, centre socioculturel, ZAC Centre	Devant la mairie
	14h30	Saint-Caradec	Maison de quartier
	15h30	Quartier de la gare, Kerlivio, Kerroch	Parking de la gare routière de Kerlois

CONSEIL MUNICIPAL

HILAL SAFAK, NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Suite à la démission de M. Christian Le Boulaire fin novembre, Mme Hilal SAFAK a intégré le conseil en tant que conseillère municipale pour le groupe minoritaire « Liste indépendante ». Elle a participé à sa première séance de conseil municipal le 15 décembre dernier.

MAINTIEN À DOMICILE

LE NUMÉRIQUE S'INVITE AU DOMICILE DES USAGERS

La dématérialisation et le numérique s'invitent chaque jour un peu plus dans notre quotidien et dans les services publics. Dans la continuité des actions engagées pour se moderniser et optimiser son fonctionnement, le service d'aide à domicile est ainsi passé en septembre dernier à la télégestion mobile.

EN BRETON !

Aide à domicile
Skoazell er gêr

Application
Arload

Badge
Badj

Gratuit
Digoust

Modernisation
Modernadur

Télégestion
Pellveriñ

Téléphone
Pellgomz

Usager
Implijer

De quoi s'agit-il ?

Jusqu'alors,les agents devaient pour acter leurs interventions utiliser le téléphone fixe de l'usager ou renseigner des formulaires papier afin d'y déclarer leurs heures d'arrivée et départ. Des documents que les usagers devaient signer pour valider ces informations avant transmission à l'équipe administrative du service.

Désormais, chaque usager bénéficie à son domicile d'un badge personnalisé relié informatiquement à son dossier administratif. A son arrivée et à son départ, l'intervenant scanne le badge au moyen d'un smartphone. L'intervention est ainsi enregistrée et transmise par voie numérique au service afin que le décompte des heures et donc la facturation puissent être établis.

Quel intérêt pour le service et les agents ?

Le service de télégestion mobile permet un suivi en temps réel des interventions. Il allège de manière notable les tâches administratives (plus besoin de saisir informatiquement les informations papier), simplifie les échanges entre le service et ses intervenants et donne à ces derniers un accès direct aux informations.

Quel impact pour les usagers ?

Pour les usagers, l'opération ne présente que des avantages. Elle ne génère pour eux aucun frais : le coût inhérent au système de télégestion (téléphone, application mobile, badge) est intégralement pris en charge par le service maintien à domicile grâce à une subvention de l'Etat et de l'Union Européenne dans le cadre du programme « France Relance : Fonds de transformation numérique des territoires ».

Aucune dépense, donc, aucune démarche non plus : l'usager n'a plus à signer de feuille d'intervention et le badge est installé au domicile directement par l'intervenant. Ce dernier n'a plus besoin d'utiliser le téléphone de l'usager pour joindre le service.

Depuis janvier, le CCAS propose également l'accès gratuit à une application numérique « DOME »* permettant à l'usager de consulter son planning ou ses documents administratifs (factures, attestations fiscales). ●

*également financée par le programme « France Relance »

Pour tout renseignement :
02 97 85 04 06
sadccas@mairie-hennebont.fr

ETAT-CIVIL

Naissances

OCTOBRE : Inès BÉAL, Lahna GHOUDANE
NOVEMBRE : Alba JULÉ, Nahil LANNUZEL, Héléna DELIMAUGES LAZZARINI, Mia CHOUCHA
DÉCEMBRE : Emmy TEXIER, Jeanne TALABARDON, Noa EMEREY
JANVIER : Kadar ELEYEH MIGUIL, Adela LOPEZ, Raphaël DREVAL
FÉVRIER : Eugène CORBILLON, Zoey COILLOT, Louise LAPEYRE

Mariages

DÉCEMBRE : Thibaud COMPAROT / Morgane LOPIN

Décès

NOVEMBRE : Serge ROYER, Jeannine LE NAGARD, Anne ROBIC née LE RUYET, Maryvonne LE TOHIC née LE NY, Joël TANGUY
DÉCEMBRE : Didier LE GLEUHER, Jean-Louis COURT, Gaston WILLIOT, Maryse BOURSEUL, Arnaud LAFFINEUR, Christiane GUÉGANO née BOUÉDEC, Antoine RIO, Emile LE MOUILLOUR, Nicole TALHOUARN née DAGORN
JANVIER : Anne JOBARD née SOUFFLOT, Michel BIHANNIC, Hélène SMIRNOFF, Armande LE NEURÈS, Joseph PINARD, Léopold EZANO
FÉVRIER : Chantal DEFEVERE née LEPOIVRE, Jean-Yvon LE SCANFF, Marie-Thérèse COUËDO née TANQUEREL, Emilienne NAVÉOS née RIO, Gildas TRÉMENBERT, Aurélie KERVARREC

SÉNIORS

Bien vieillir à Hennebont

Comment travailler au quotidien au « bien vivre ensemble » sans s'attacher dans le même temps au « bien vieillir » ? Le vieillissement fait partie de la vie, il doit aussi faire partie de la ville. Élus et services agissent chaque jour pour offrir aux séniors hennebontais une qualité de vie qui conforte leur attachement à notre belle cité. Faciliter leur quotidien, assurer leur bien-être, lutter contre l'isolement, leur offrir des moments de convivialité, favoriser les relations intergénérationnelles : les enjeux sont multiples, le défi exaltant.

L'accompagnement

POUR QUI ?
Vous avez 70 ans et plus

QUEL SERVICE ?
Un agent du CCAS vient vous chercher à votre domicile et vous conduit pour tous vos déplacements sur le territoire de la commune (médecin, courses, coiffeur...).
Le service est proposé
> Le jeudi, de 9h à 11h30
> Le vendredi, de 14h à 16h30

QUEL PRIX ?
Il est fixé chaque année par le conseil d'administration du CCAS. Pour l'année 2023 il est fixé à 2 € par prestation. ●

L'aide à domicile

POUR QUI ?
Vous avez plus de 60 ans, vous êtes en situation de handicap ou souffrez tout simplement d'une fatigue physique ou morale.

QUEL SERVICE ?
Les aides à domicile peuvent intervenir, chez vous 7j/7, de 8h à 20h, tout au long de l'année, pour :
> Vous aider et vous accompagner (lever, coucher, prise des repas, aide à la toilette)
> Assurer l'entretien de votre logement (ménage, linge)
> Développer et maintenir votre lien social (écoute, dialogue, aide à la personne, courses, sorties, rendez-vous…)

QUEL PRIX ?
Le tarif est fonction de votre situation (financements possibles par le Département via l'APA et l'aide sociale et par les caisses de retraite ; crédit d'impôt selon législation en vigueur).

MAINTIEN À DOMICILE

Bien chez soi

Le portage de repas

LE SAVIEZ-VOUS ?
Conformément à la réglementation et en prévision de périodes exceptionnelles (canicule, grand froid, épidémie...), le CCAS a mis en place un registre permettant de recenser les personnes fragiles et isolées vivant à domicile. Si vous avez 65 ans et plus (60 ans et plus en cas d'inaptitude au travail), pensez à vous y inscrire ! Ce sera pour vous l'assurance d'être contacté.e régulièrement.

POUR QUI ?
Pour tout Hennebontais.

QUEL SERVICE ?
Ponctuellement ou de façon permanente, vous pouvez vous faire livrer vos repas à domicile, en liaison froide, du lundi au samedi (les repas du dimanche étant livrés le samedi) et ce tout au long de l'année. Ce service vous permet de conserver une alimentation saine, variée, équilibrée et adaptée à votre régime ou à vos habitudes alimentaires. Deux formules sont proposées :
> Le menu allégé : entrée, plat et garniture, dessert, pain
> Le menu complet : menu allégé auquel s'ajoutent un potage et un fromage ou laitage.

QUEL PRIX ?
Il est fonction de vos revenus et du type de menu choisi, les tarifs étant définis chaque année par le conseil d'administration du CCAS. A noter qu'un financement est possible via le Département ou votre caisse de retraite. ●

Pour toute demande de renseignement, le service de maintien à domicile du CCAS est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé au public le lundi après-midi) :
> 02 97 85 04 06
> sadccas@mairie-hennebont.fr

SANTÉ ET VIE SOCIALE

Bien dans sa vie, bien dans sa ville

Bien vieillir dans sa ville, ce n'est pas seulement être accompagné dans les gestes du quotidien. C'est aussi participer pleinement à la vie de la cité, tisser du lien social, se divertir, bref s'épanouir ! Les services de la Ville et le CCAS s'emploient ainsi tout au long de l'année à proposer aux 70 ans et plus des activités diversifiées et adaptées.

Programme Activ' seniors

Une série de rendez-vous combinant marche, activité physique adaptée et cuisine pour se maintenir en forme, avoir une bonne hygiène de vie et garder le moral.

Programme « Bien vivre sa retraite »

A la suite d'une conférence organisée en janvier dernier, des ateliers se déroulent régulièrement pour les personnes inscrites.

Marche et goûter de printemps

Deux rendez-vous conviviaux pour accueillir comme il se doit le retour des beaux jours ! Pour le premier, une balade en après-midi pour redécouvrir sa ville dans une ambiance bon enfant ; pour le second un spectacle suivi d'une pause gourmande.

Sortie de printemps

Chaque année, une destination différente ! Cette année, rendez-vous les mardi 6 et jeudi 8 juin, pour une croisière sur l'Odet et une visite du Pays Bigouden. Au programmme : croisière sur l'Odet, déjeuner dans un restaurant, circuit commenté en car et arrivée des chalutiers au Guilvinec.

Inscriptions : du lundi 2 mai au vendredi 12 mai, de 8h30 à 12h au CCAS.
Une participation sera demandée.

Semaine bleue

Début octobre, dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, le CCAS organise une marche bleue ainsi que d'autres animations qui seront précisées courant septembre.

Colis et goûter de Noël

> La distribution des colis de Noël (à partir de 75 ans) aura lieu le mardi 5 décembre à la salle Chevassu, de 9h à 12h et de 14h à 16h ;

> Les goûter et spectacle de Noël (à partir de 70 ans) se dérouleront quant à eux les mercredi 13 et jeudi 14 décembre au centre socioculturel Jean Ferrat.

Inscriptions du lundi 6 au vendredi 17 novembre, de 8h30 à 12h au CCAS.

CinéMApassion

Chaque mois, une séance de cinéma est organisée, un jeudi à 14h30, au centre socioculturel Jean Ferrat. Accessibles gratuitement et sans réservation, les dernières sessions du semestre auront lieu les 20 avril et 25 mai.

Renseignements : 02 97 36 17 30.

Être sénior et connecté !

Pour leur permettre de rester en phase avec les évolutions de la société et être à même d'utiliser les outils numériques, plusieurs actions en direction des seniors sont portées par le CCAS.

> Avec l'association La Garde du Vœu :
- Les « Cafés connectés » : un lundi tous les 15 jours au bar Le Zinc. Venez avec votre matériel, posez vos questions, perfectionnez-vous !
- Les « Ateliers numériques » à la médiathèque : un vendredi tous les 15 jours

Renseignements au CCAS - 02 97 85 16 19.

> Conseiller numérique : un prosionnel est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne. Sur rendez-vous au 07 88 52 32 82. ●

Pour toute demande de renseignement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé au public le lundi après-midi) :
> 02 97 85 16 19
> ccas@mairie-hennebont.fr

EHPAD

Stêr Glas : lieu de vie, lieu d'envies

Ouvert en 2012, l'Ehpad municipal Stêr Glas accueille 65 personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, dont 5 pour des séjours temporaires. Il s'agit bien évidemment d'un lieu d'hébergement adapté à la dépendance, mais il est bien plus que cela ! L'établissement se veut un véritable lieu de vie, centré sur des valeurs humaines fortes et porté par une dynamique d'ouverture qui se vérifie au quotidien.

EN BRETON !

Accompagnement
Ambroug

Activités
Obererezhioù

Animations
Abadennoù

Ehpad / maison de retraite
AHDOD / Ti-retred

Habitant
Annezad

Hébergement
Herberc'h

Intergénérationnel
Etreremziadel

Senior
Tud kozh, Henaourion

Sorties
Sortiadennoù

Vacances
Vakañsoù

Vie sociale
Buhez sokial

Vieillir
Kozhiñ

Des animations dans et hors les murs

Des animations sont proposées 6j/7 par une animatrice et une volontaire en service civique. Ayant à cœur de ne pas être un établissement fermé, divers partenariats existent depuis plusieurs années. L'intervention de différents acteurs au sein de la structure (Relais Petite Enfance, paroisse, écoles, associations locales…) permet d'enrichir la dynamique de vie sociale.
Un lien particulier a été développé avec les peintres bénévoles de l'association « Artistes en liberté », permettant la mise en œuvre de multiples projets culturels comme la sculpture / boîte-aux-lettres « l'Oiseau Messager » installée devant l'établissement. Pour cette année, une fresque est en cours de réalisation pour venir égayer la salle de restaurant autour du thème du « Déjeuner des canotiers » de Renoir.

Dans ce même esprit d'ouverture, des sorties sont proposées selon les envies et les projets comme les séances « cinéMa passion » organisées au centre socioculturel ou encore les promenades dans le parc.

Bienveillance et bientraitance

Les professionnels de Stêr Glas ont le souhait d'améliorer constamment l'accompagnement proposé aux personnes âgées accueillies. L'Ehpad a déjà mis en place diverses démarches notamment autour des thérapies non médicamenteuses, portées principalement par l'arrivée de Popeye, chien d'accompagnement social, en 2021. C'est dans cette dynamique que l'Ehpad a entamé en fin d'année 2022, une démarche de labellisation « Humanitude ». Pour obtenir ce label de bientraitance, l'établissement s'engage à former l'intégralité de son personnel et à mettre en place différents projets visant à s'adapter au mieux au rythme de vie, aux besoins et aux envies de chaque personne accompagnée et à respecter les valeurs du label.

Ce processus de labellisation s'échelonne sur une période de 5 ans permettant de pouvoir respecter les étapes nécessaires au changement.

LES VALEURS DE L'HUMANITUDE

Zéro soin de force sans abandon de soin
Respect de la singularité et de l'intimité :
Vivre et mourir debout
Ouverture vers l'extérieur
Lieu de vie, lieu d'envies

Des évolutions sont déjà en cours dans les 3 domaines suivants

1 LA VIE SOCIALE

> Les résidents sont maintenant des habitants, placés au cœur de toutes nos pratiques. Pourquoi « habitants » ? Parce que le mot permet à la personne accompagnée d'investir plus facilement son domicile. L'Ehpad étant reconnu par les habitant-es comme un lieu de vie, certain-es ont souhaité participer à différentes tâches de la vie quotidienne comme la distribution des journaux et le pliage des nappes.

> Une réflexion est en cours sur un projet de vacances pour un groupe d'habitant-es pour le mois de septembre prochain.

> L'Ehpad a également investi dans un nouveau dispositif : un casque de réalité virtuelle à visée thérapeutique afin de divertir, stimuler et éveiller à travers des vidéos de 1 à 15 minutes permettant à chacun-e de vivre un moment un peu hors du temps.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE 58 PERSONNELS QUALIFIÉS

- **3** cuisiniers
- **1** agent technique
- **Des** agents hôteliers dont 1 personne de nuit, 1 personne dédiée à la lingerie, des personnes dédiées au service restauration et au ménage
- **1** animatrice
- **1** psychologue
- **1** ergothérapeute
- **Des** aide-soignants dont 1 personne de nuit
- **3** infirmières
- **1** infirmière coordinatrice
- **1** médecin coordonnateur
- **1** agent d'accueil
- **1** adjointe de direction
- **1** directrice

2 LA RESTAURATION

> L'équipe considérant le repas comme un moment de plaisir important personnel et collectif, différentes actions ont déjà été mises en place (organisation de la salle, adaptation régulière du plan de salle, travail spécifique sur les textures adaptées et sur le « manger main »).

> De nouvelles animations gustatives ont également vu le jour ces derniers mois comme le petit-déjeuner buffet mensuel et le bar à glaces hebdomadaire estival.

3 LE SOIN

> Cherchant à s'adapter au mieux au rythme et aux souhaits des habitant-es, certains soins (notamment les soins d'hygiène) seront peu à peu proposés à différents moments de la journée.

> Les équipes privilégient les approches non médicamenteuses pour accompagner les comportements d'agitation pathologique.

> Elles poursuivent également une réflexion collective avec pour objectif l'arrêt des contentions.

> Une attention particulière est portée au maintien de l'autonomie physique, tant par une recherche de participation active des habitant-es lors des soins, que par la mise en place de nouveaux outils comme le Motomed, qui est un pédalier thérapeutique. Un atelier équilibre est proposé par l'ergothérapeute. L'Humanitude repose notamment sur le pilier de la verticalité, permettant à chacun-e de maintenir ou d'améliorer sa santé.

> Un P.A.S.S (Parcours d'Activités Sportives Séniors) est également en cours d'installation par le chantier d'insertion. Les habitant-es pourront l'utiliser dans quelques semaines. ●

Trois autres Ehpad, non municipaux, sont présents sur la commune :

EHPAD "La Colline/An Dorgenn"
(Groupe Hospitalier Bretagne Sud)
Rue du Dr Paul Carpentier
Téléphone : 02 97 06 90 15

Centre de réadaptation et de gériatrie Eudo de Kerlivio
(Groupe Hospitalier Bretagne Sud)
Toul Douar, avenue du 8 Mai 1945
Téléphone : 02 97 06 90 90

EHPAD Sainte-Marie
45 Rue du Bouetiez (Saint-Gilles)
Téléphone : 02 97 36 20 81

À VOUS DE JOUER !

Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

> Intervenir bénévolement auprès des habitants pour divers actions et projets (discussions, promenades, ateliers créatifs etc...). Pour ce faire, vous pouvez contacter notre animatrice à l'adresse suivante : ehpadanimation@mairie-hennebont.fr.

> Postuler comme volontaire en service civique à l'adresse : ehpadanimation@mairie-hennebont.fr (conditions requises sur www.service-civique.gouv.fr).

> Acheter le calendrier de l'Ehpad réalisé autour des habitants et de leur fidèle compagnon à quatre pattes, Popeye. Vendu 10 €, il est disponible à l'accueil de l'établissement.

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES, SEXUELLES ET SEXISTES

LA LUTTE S'ORGANISE LOCALEMENT

En France, plus de 225 000 personnes sont victimes chaque année de violences intrafamiliales, sexuelles ou sexistes, avec en moyenne un décès tous les 3 jours. En 2021, 2 000 femmes morbihannaises étaient concernées. Pour lutter contre ce fléau, les 25 communes de l'agglomération lorientaise et les 5 communes de Blavet Bellevue Océan Communauté s'engagent aux côtés des services de l'État, du Conseil Départemental du Morbihan et de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, afin de soutenir les actions locales luttant contre les violences.

Un dispositif porté par le CIDFF du Morbihan et la Sauvegarde 56 a vu le jour en septembre 2021, comprenant notamment L'écoutille, lieu d'accueil et d'accompagnement à destination des personnes victimes de ces violences, situé au 21 rue Jules Legrand, à Lorient, dans les locaux du bailleur LB Habitat.

Votre commune vous écoute et vous soutient

A travers ce dispositif, la Ville d'Hennebont et le CCAS ont nommé des personnes, élu·e·s et professionnel·le·s de proximité, qui se sont formé·e·s à l'accueil et l'orientation des victimes de violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes.

Si vous êtes victime de violences, si vous vous questionnez quant à votre situation ou si vous connaissez dans votre entourage des personnes victimes de violences, ces élu·e·s et professionel·e·s se tiennent disponibles pour vous accueillir, vous écouter, vous orienter vers les structures les plus adaptées à vos besoins et vous aiguiller dans vos démarches pour mettre fin aux violences vécues. Dans ces situations, vous n'êtes pas seul·e. **Votre mairie vous croit, vous soutient et vous accompagne.** ●

Comment nous mobiliser ?

> En contactant le CCAS : 02 97 85 16 19 (en prononçant « code orange », un rendez-vous d'urgence pourra vous être donné sans questionnement préalable de la part de l'agent d'accueil) ;
> En contactant l'Ecoutille : 02 97 63 52 36 pour prendre rendez-vous avec une travailleuse sociale.

EN BRETON !

Accompagnement Ambroug
Ecoute Selaou
Femme Maouez
Soutien Skoazell
Victime Gouzañvad · ez
Violence Feulster

LANGUE ET CULTURE BRETONNES

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE : À HENNEBONT, C'EST POSSIBLE !

Le saviez-vous ? Dans le cadre de la charte Ya d'ar Brezhoneg et de son Agenda 21 de la langue et de la culture bretonnes, la Ville d'Hennebont souhaite valoriser et développer la pratique du breton, notamment dans le domaine de l'enseignement et ce, dès le plus jeune âge.

L'enseignement bilingue en milieu scolaire constitue un des piliers de l'essor de la langue et de la culture bretonne. La scolarisation des enfants en filière bilingue (français-breton) est assurée dans notre commune dans les établissements publics comme dans les établissements privés, de la maternelle au lycée.

Pour ce qui relève de la compétence communale et donc de l'école primaire, le démarrage de la filière français/breton est proposée :
> Pour le secteur public dans les écoles Paul Eluard (maternelle et élémentaire) et Jean Macé (école primaire)
> Pour le secteur privé dans les écoles Saint-Félix-de-Kerlois et Saint-Gilles.

Les écoles privées gèrent directement leurs inscriptions. Pour inscrire votre enfant dans une classe bilingue publique, il vous faut vous adresser dès à présent à l'accueil de la Direction du parcours de l'enfant et du jeune située au centre socioculturel Jean Ferrat (15 rue Gabriel Péri), du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30 sauf mardi matin. Tél. : 02 97 36 39 16 – servicescolaire@mairie-hennebont.fr. ●

PRÉVENTION

EN VÉLO, À PIED, NOS JEUNES APPRENNENT À CIRCULER

Parce qu'il ne suffit pas de mettre un pied devant l'autre ou de pédaler pour se déplacer en toute sécurité, la circulation dans l'espace public a intégré les programmes scolaires. Des modules de formation sont ainsi proposés dans les écoles dans le cadre d'un partenariat entre la police municipale, les équipes pédagogiques et la Direction du parcours de l'enfant et du jeune.

PASSER SON PERMIS PIÉTON

Faire prendre conscience à l'enfant que le piéton est vulnérable, même sur un trottoir, lui apprendre à voir et à être vu, le sensibiliser aux dangers de la rue et lui faire adopter les bons réflexes lorsqu'il chemine à pied : tels sont les enjeux de l'opération « permis piéton » initiée et portée par la police municipale. Toutes les classes de CE2 de la commune sont concernées (écoles publiques et privées), avec au programme 3 séances pour chacune d'elle : une session théorique, une session pratique et un test final. Au total, le dispositif concerne 13 classes et 270 élèves. A ce jour, 8 des 11 écoles de la commune ont pu en bénéficier ; 13 sessions restent à organiser.

SAVOIR ROULER À VÉLO

Pour la 3e année consécutive, des élèves de CM2 vont pouvoir d'ici la fin de l'année bénéficier du programme « Savoir rouler à vélo ». Ce dispositif national répond à un enjeu majeur : rendre les jeunes concernés autonomes et capables de se déplacer à vélo en toute sécurité, notamment en vue de leur entrée au collège.

Trois demi-journées sont ainsi programmées

> **1 :** savoir pédaler. Ce bloc de compétences se travaille dans l'école et aborde les fondamentaux : savoir freiner, tourner, pédaler…

> **2 :** savoir rouler. La session se déroule en groupe et dans un espace sécurisé, avec des panneaux du code de la route

> **3 :** savoir rouler à vélo. La circulation se fait ici dans l'espace public, en situation réelle.

L'enfant est invité à venir avec son propre vélo car c'est l'occasion de vérifier s'il est adapté à sa taille et s'il est correctement entretenu. S'il n'en a pas, pas de panique : les accueils de loisirs en ont quelques uns en stock ! Trois écoles ont pour le moment bénéficié de ce programme : Jean Macé (2 classes) et Le Talhouët (1 classe) en 2021 avec un intervenant extérieur ; Pierre et Marie Curie (2 classes) en 2022 avec des animateurs du service Enfance Jeunesse. Cette année encore, les sessions seront encadrées par des animateurs de la Ville dans les écoles de Langroix et Paul Eluard élémentaire. ●

JEUNESSE

INAUGURATION DE L'ESPACE JEUNES

Le Lokal, vous connaissez ? C'est le nom choisi pour baptiser l'Espace Jeunes d'Hennebont, implanté depuis un an place de la laïcité, dans les locaux de la Maison pour tous. Un vote ouvert à tous avait été organisé au printemps 2022 sur la base des propositions formulées par les jeunes, et c'est le « Lokal » qui avait remporté le plus de voix. Derrière ce nom, un lieu vivant et convivial, dédié aux 12-17 ans que nous vous invitons à découvrir à l'occasion de son inauguration, **vendredi 5 mai, à 18h30.**

Tout à vélo 2023

Challenge Tout à vélo rendez-vous du 8 mai au 9 juin !

L'objectif de ce challenge convivial, porté localement par le collectif Syklett, est simple : entre amis, en famille, entre collègues, il s'agit de se mettre ou se remettre en selle, à son rythme et avec plaisir ! Publiez sur le site lorient.challenge-velo.bzh les km que vous parcourez à vélo, postez des photos bonus pour gagner des points supplémentaires…
Les compteurs du site vous permettent de vous comparer en direct avec les différentes équipes… et donc de booster votre motivation et votre participation !

Le printemps est là et avec lui l'envie de voir refleurir son jardin. Mais attention, toutes les espèces, si jolies soient-elles, ne sont pas bonnes à planter ! A l'heure où l'on se doit plus que jamais de préserver la biodiversité locale et nos ressources en eau, le service Espaces Verts Environnement vous conseille sur les choix à opérer pour planter de façon plus responsable.

BIODIVERSITÉ

PLANTER SANS SE PLANTER

Oubliez les rhododendrons pontiques, lauriers palmes ou lauriers sauces, buddleias ou arbres à papillons, herbes de la pampa, érables négundos ou certaines espèces de cornouillers (soyeux, blancs) ! Ces plantes exotiques sont envahissantes et présentent un réel danger pour la biodiversité locale (moins de ressources pour les espèces locales = danger pour environ un tiers des espèces terrestres) et un risque pour notre santé (en raison de leur caractère allergique et pathogène).

À LA PLACE DE...
❌ LA RENOUÉE DU JAPON
OPTEZ POUR :
✅ Un cottinus coggygria, un hydrangea quercifolia, un hydrangea paniculata « fraise melba » ou différentes variétés de houx.

À LA PLACE DE...
❌ L'ARBRE AUX PAPILLONS
OPTEZ POUR :
✅ L'amélanchier commun *(amélanchier ovalis)*, intéressant par ses fruits comestibles pour les oiseaux, la viorne mancienne *(viburnum lantana)* *ou le cotoneaster lacteus.*

À LA PLACE DU...
❌ CORNOUILLER SOYEUX ET BLANC
OPTEZ POUR :
✅ Le cornouiller sanguin *(cornus sanguinea)*, le cornouiller mâle *(cornus mas)* ou encore *l'osmanthus (fragans ou burkwoodi)*.

À LA PLACE DE...
❌ L'HERBE DE LA PAMPA
OPTEZ POUR :
✅ L'arbre à perruque *(cotinus coggygria)* ou le saule à feuille de romarin (feuillage de couleur similaire à l'herbe de la pampa).

À LA PLACE DE...
❌ LA BALSAMINE DE L'HYMALAYA
OPTEZ POUR :
✅ La balsamine des jardins *(impatiens balsamina)*, les astilbes, l'*aconitum napellus* (casque de jupiter) ou différentes variétés de penstémon.

À LA PLACE DU...
❌ SUMAC HÉRISSÉ
OPTEZ POUR :
✅ Le fusain d'Europe (*euonymus europaeus* ou encore *alatus* ou *japonicus*), le cornouiller sanguin *(cornus sanguinea)*, le troène du japon *(ligustrum vulgare)*, le sorbier des oiseleurs *(le sorbus aucuparia)* ou du sureau *(sambuscus nigra)*.

À LA PLACE DU...
❌ LAURIER PALME OU LAURIER SAUCE
OPTEZ POUR :
✅ Des espèces persistantes permettant une haie variée : *viburnum tinus, photinia x red robin, elaeagnus ebbigei, seringat, philadelphus, viburnum opulus, forsithya, wegelia, abelia x grandiflora, corylus maxima purpurea, cotinus coggygria, leptospernum sibersheen* ou encore *myrtus communis..*

Les conseils du jardinier

✅ Plantez de préférence à l'automne (les racines ont le temps de s'enraciner et offrent une meilleure résistance à la sécheresse) ;
✅ Prévoyez un trou au moins 1/3 plus grand que la largeur de la motte ;
✅ Apportez-y un amendement organique NPK doublé d'un stimulateur de croissance type Végévert (se reporter à la notice du sac pour le dosage) ;
✅ Coupez au préalable les pointes des racines, pralinez celles-ci et tassez bien la motte ;
✅ Pensez à tuteurer les arbres ;
✅ Paillez avec du brf (bois raméal fragmenté), des copeaux de bois ou de la pelouse séchée ;
✅ Et surtout arrosez bien à la plantation puis assurez un suivi régulier (arrosage copieux).

Accueil du centre de Kerdudo - Exposition *Fausse Piste*, dessins de Guy Prevost

ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

L'ART POUR RETISSER DU LIEN

Chaque année l'artothèque-galerie Pierre Tal-Coat propose des temps de médiation à travers l'accueil de groupes. Des enfants, bien sûr, mais également des publics adultes. Deux structures spécialisées en addictologie font ainsi partie de ses partenaires de longue date : Le Phare à Lorient (réservé aux hommes) et Kerdudo à Guidel (réservé aux femmes).

Chaque année, l'artothèque-galerie dédie à chacune entre 6 et 8 accueils pour des petits groupes allant de 6 à 10 personnes. Les séances se déroulent en deux temps. Une première partie consacrée à la découverte de l'exposition en cours à partir de ce que les membres du groupe observent et ressentent ; une seconde partie pendant laquelle les participants choisissent les œuvres qu'ils souhaitent emprunter à l'artothèque et expliquent leur choix.
Pour l'artothèque-galerie, l'objectif est de poursuivre ses missions de sensibilisation et d'éducation à l'art d'aujourd'hui et d'élargir les publics touchés. Et pour les structures participantes ? Le mieux est encore de leur laisser la parole !

Émilie Ligonnière, éducatrice spécialisée au centre Le Phare

« Cette activité permet aux patients accueillis d'aller faire un tour du côté de leur sensibilité. Elle permet la verbalisation d'émotions, la mise en mots de ressentis sur ce qui est vu, perçu. Ces temps sont toujours très riches et sont une occasion de s'ouvrir sur un univers qui leur est, pour beaucoup d'entre eux, inconnu. Cela permet de défaire les représentations préconçues qu'ils peuvent s'en faire : « L'art est lointain », « C'est pas pour moi », « Je n'y comprends rien de toute façon »…
Le moment du choix des œuvres est aussi très important. Les patients se laissent aller à leurs commentaires sur ce qu'ils voient et perçoivent. Cette activité collective permet aux personnes qui y participent de se mettre d'accord sur la sélection des œuvres qui seront exposées dans l'établissement. Le choix final est donc collectif et les patients s'approprient l'espace commun en choisissant les emplacements au moment de l'accrochage.
Cette sortie est toujours très appréciée, elle permet de vivre un moment de partage et une expérience commune. Les patients en ressortent satisfaits et surpris de manière positive. Elle peut aussi permettre un déclic pour les participants : ils peuvent alors se sentir autorisés à aller dans des lieux de culture (musée, galerie d'art, théâtre, etc.) qui jusque-là ne leur paraissaient pas accessibles ou pour lesquels ils n'avaient pas d'intérêt particulier. »

José Mattei, éducateur spécialisé au centre de Kerdudo

« La personne présentant une problématique addictive a tendance à s'isoler, seule ou avec ses pairs, et peut se désocialiser ainsi progressivement. Les femmes que nous accueillons ont pour beaucoup d'entre elles une longue histoire avec le ou les produits. Des conséquences sociales sont souvent apparues : Isolement, mésestime de soi, pertes cognitives…
Le service éducatif leur propose diverses activités de réappropriation de leur temps libre et de leur environnement visant à restaurer le lien social, briser l'isolement, favoriser la sollicitation des fonctions du langage et les fonctions cognitives... C'est ainsi que nous allons avec elles vers des lieux culturels et notamment l'artothèque d'Hennebont.
Outre le lien social retrouvé par la fréquentation d'un tel lieu, l'aspect culturel peut y être abordé et valorisé. De même, par le biais de la présentation faite de chaque exposition, les patientes peuvent être informées et initiées à la démarche artistique de l'artiste exposé mais aussi participer au choix de 5 œuvres qui seront exposées dans le hall de l'établissement. C'est une activité plutôt appréciée par nos patientes, qui permet à l'équipe de les observer et de les découvrir autrement ». ●

CHALLENGE PHOTO NATURE

AVEZ-VOUS VU LOUISON LE PAPILLON ?

Ayez l'œil et soyez prêt.e à dégainer votre smartphone ou votre appareil photo : dans le cadre du recensement biodiversité qu'elle mène, la Ville vous invite à repérer, photographier et localiser certaines espèces recherchées sur notre territoire. Après Bernard le lézard, Gaston le hérisson et Solange la mésange, place à Louison le papillon !

Démarré en juillet dernier, le challenge photo nature vous a invité à rechercher une espèce différente tous les 3 mois.
Pour cette 4e et dernière étape, la Ville s'intéresse aux papillons. Mais lesquels me direz-vous ? TOUS les papillons, exception faite des papillons de nuit !
Pour rappel l'enjeu n'est pas de prendre la photo de l'année mais bien de contribuer au recensement des espèces et donc de nous envoyer un maximum de contributions ! Un lot « nature » sera remis à la personne nous ayant transmis le plus de photos localisées de papillons… et il y a toujours en jeu le super lot (une nuit pour deux dans la Maison des confesseurs) qui récompensera le photographe ayant réalisé le plus de repérages/signalements sur l'ensemble de l'année, les 4 espèces confondues !

Pour participer
Envoyez photos, date et heure, localisation (ou coordonnées GPS) ainsi que vos nom, prénom, téléphone et et/ou mail à nature@mairie-hennebont.fr pour le 30 juin dernier délai.

Informations complémentaires et règlement sur jeparticipe.hennebont.bzh

VIE ÉCONOMIQUE

HENNEBONT COMMERCES POUR DEMAIN

L'avez-vous remarqué ? Nombres de vitrines hennebontaises sont parées d'un logo coloré au nom d'Hennebont commerces pour demain. Cet autocollant marque leur adhésion à l'association des commerçants, artisans et professionnels hennebontais présidée par Nicolas Guérin (Thélem Assurances). Une association dont vous entendrez forcément parler en 2023 et ce à de multiples occasions !

HENNEBONT
COMMERCES POUR DEMAIN

Forte d'une cinquantaine d'adhérents, l'association s'est lancée dans une nouvelle dynamique. Deux maître mots : visibilité et modernité ! Pour ce faire elle s'est adjoint les services d'une chargée de communication en alternance qui œuvre à développer les opérations commerciales et à booster la présence de l'association sur les réseaux sociaux. L'ambition n'est pas tant de faire vendre directement que de faire connaître les commerçants et donner envie aux Hennebontais de franchir leurs pas de porte.

UN CONCOURS TOUS LES MOIS

Depuis la fin 2022, l'association propose ainsi chaque moi un concours. Modalités, lots à gagner… l'idée est bel et bien de surprendre et de se renouveler ! Jusqu'ici ont été mis en jeu :
> En décembre : des bon d'achat (avec des numéros à trouver dans les vitrines)
> En janvier : une galette des rois (des galets cachés dans la ville)
> En février : des bouquets de fleurs (il fallait résoudre une grille de mots croisés puis être tiré au sort)
> En mars : un coffret de bières (via un jeu sur réseaux sociaux)
> En avril : des lapins en chocolat pour Pâques (des galets sont de nouveau cachés dans la ville)
> Pour la suite… ce sera à découvrir auprès de vos commerçants et en les suivant sur les réseaux sociaux de l'association.

2 TEMPS FORTS

> Une braderie dans l'été : l'occasion pour les commerçants d'investir l'espace public en vous proposant à petits prix leurs articles et donc pour vous de dénicher la bonne affaire tout en faisant marcher le commerce local.
> Un marché de Noël en fin d'année 2023 en centre-ville. ●

À NOTER ÉGALEMENT :
Des vidéos de présentation visibles sur les réseaux sociaux : une vidéo = un commerce, l'idée étant d'en tourner une par semaine

Vous êtes commerçant / professionnel hennebontais et vous souhaitez prendre part au dynamisme économique de la Ville ?
Rejoignez Hennebont commerces pour demain :
> 06 52 12 88 09
> hennebontcommercespourdemain@gmail.com
> Ou par message direct via Facebook / Instagram

Pour suivre vos commerçants :
www.hennebontcommercespourdemain.com
facebook.com/HennebontHCD
Instagram.com/hennebont_commerces56/

NATURE EN VILLE

LE PARC SAINT-HERVÉ
VOTRE ESPACE NATURE RIVE DROITE

Vous l'avez proposé, choisi et c'est désormais officiel : l'ancien parc de la maison Saint-Hervé situé rive droite et racheté par la Ville a été officiellement dénommé… Parc Saint-Hervé ! Désormais parc municipal, il a été inauguré le 2 avril dernier dans le cadre de la manifestation « Blavet au naturel ».

Situé rive droite, ce parc était connu de tous comme étant historiquement partie prenante de la Maison de Saint-Hervé, occupée par les frères de Ploërmel. Le départ de la communauté et la vente de la propriété ont été pour la Ville l'occasion d'acquérir une bonne partie du parc. De ce fait il s'est trouvé dé-corrélé de la bâtisse, pour laquelle des projets sont à l'étude.
S'est alors posée la question de savoir comment dénommer ce parc désormais ouvert à tous. De multiples propositions ont été formulées par les Hennebontais lors de la première consultation. Trois d'entre elles ont été retenues par le groupe de travail chargé du suivi du parc et soumises à votre vote, en ligne sur www.jeparticipe.hennebont.bzh et en version papier via des urnes installées en différents points de la ville.

Vous avez voté !
Au total, vous avez été 532 à vous prononcer, avec les résultats suivants :
> Parc du Blavet : 82 voix
> Parc Simone Veil : 106 voix
> Parc Saint-Hervé (sans le « de » qui marquait le lien avec la communauté et le bâtiment) : 344 voix

Ce vote a été entériné par le conseil municipal réuni le 30 mars et officialisé lors de l'inauguration du parc le 2 avril dernier.
A travers ce vote, vous avez marqué votre attachement à l'histoire du lieu et à la mémoire de ceux qui l'ont occupé. C'est d'ailleurs à ce titre qu'une plaque rendant hommage à Frère Ernest a été réalisée. Figure bien connue des Hennebontais, il a marqué les esprits et vous avez été nombreux à exprimer votre souhait de voir sa mémoire honorée. Ce sera bientôt chose faite : une plaque va être installée, près d'un banc offrant une vue apaisante sur un paysage bucolique. Les beaux jours approchant et les journées s'allongeant, nul doute que vous aurez très bientôt l'occasion de la découvrir lors d'une de vos balades. ●

PROCHAINE SÉANCE DE CONSEIL

Jeudi 27 avril et Jeudi 29 juin à 18h30, en mairie (accès par la porte arrière, accessible depuis le parking rue Saint-Géréon)
Date à définir : conseil relatif aux élections sénatoriales

HENNEBONT INITIATIVES CITOYENNES

CRISE ÉNERGÉTIQUE, TERREAU DES NOUVELLES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES

La hausse du coût des énergies et l'inflation persistante impactent fortement le pouvoir d'achat des Français en général et les Hennebontais n'y échappent pas. Nul n'est épargné, ni les particuliers, ni les entreprises, ni les collectivités locales.

La crise énergétique s'annonce sans doute plus violente encore pour les finances locales que celle provoquée par la crise sanitaire. Face aux surcoûts de l'énergie, c'est l'équilibre financier et les capacités à agir des collectivités qui sont menacés. Comme nombre d'entre elles, nous pensons aujourd'hui sobriété, performance énergétique, énergie renouvelable et résilience.

La crise géopolitique d'Europe de l'Est, nous impose de prévoir un avenir énergétique contraint et de réduire dès à présent nos consommations d'énergies au quotidien, individuellement et collectivement. La loi Climat et Résilience nous encourage à développer nos propres sources d'énergie localement et nous invite à une autonomie énergétique à moyen-long terme.

Adaptation et extinction partielle de l'éclairage public, salles de sport chauffées à 15 degrés, abaissement à 19 degrés dans les bâtiments publics, hors secteurs petite enfance et personnes âgées, plan de sobriété dédié pour le Complexe aquatique… telles sont les mesures que nous avons déjà prises dans le cadre du plan de résilience communal. La pratique des écogestes est également encouragée au sein du personnel communal et nous remercions vivement les associations sportives de les avoir également relayés auprès de leurs adhérents, ainsi que tous les usagers des services publics qui s'adaptent à ces nouveaux fonctionnements.

Pour 2023, le plan d'investissement établi est en conformité avec nos capacités financières. Les chantiers engagés en 2022 se poursuivent, de nouveaux projets débutent, adaptés au contexte que nous subissons et sans augmenter les taux de fiscalité locale.

Aussi, dans la continuité des précédentes années et des priorités de notre projet de mandature, nous continuerons à vous associer et à vous faire participer aux projets en cours et à venir.

Les projets qui se poursuivent :

> Label Territoire Engagé dans la Transition Ecologique (TETE) : la Ville, déjà très engagée dans la transition énergétique, a obtenu, en 2020, 3 étoiles dans le cadre de la démarche TETE qui récompense la qualité des politiques énergétique et climatique des collectivités. L'année 2023 sera celle du bilan et de l'élaboration d'un nouveau plan d'actions en vue d'une nouvelle labellisation.

> L'aménagement de la place Foch et la préfiguration de l'esplanade Mandela et du quai du Pont Neuf : suite à la concertation menée avec vous à l'automne dernier, celle-ci se poursuit par des ateliers in situ avec le panel citoyen pour des premières expérimentations prévues au printemps 2023.

> Le parc de Saint-Hervé : des travaux de sécurisation, d'entretien et de gestion du site ont été réalisés et ont permis son ouverture au public en octobre 2022. Une inauguration festive a eu lieu le 2 avril lors de l'évènement « Le Blavet au naturel » et lors de laquelle a été dévoilé le nom du parc issu du vote citoyen réalisé au début de l'année.

> Le regroupement des services techniques : le travail de co-construction du projet se poursuit avec les agents des services techniques afin de répondre à leurs besoins et repenser avec eux les espaces de l'ancien site de l'ESAT à Saint-Gilles, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de travail, avec un impact positif sur le service à la population.

> Végétalisation de la cour de l'école Jean Macé : après 18 mois de concertation avec les équipes éducatives, les parents, les enfants et les services de la Ville, les travaux de la cour maternelle sont en cours de réalisation. Avec 55 % d'espaces « dé-bitumés », place désormais à un îlot de fraicheur et de calme contribuant au mieux-être de tous. Les travaux sur la cour élémentaire débuteront durant l'été 2024. En parallèle, le travail de concertation démarre sur l'école de Langroix, poursuivant notre engagement sur la végétalisation des cours d'école.

Les nouveautés pour cette année…

> La rénovation du gymnase Victor Hugo ;
> La mise en œuvre d'un budget participatif pour une réalisation des projets en 2024 ;
> L'accélération du passage en Led de l'éclairage public ;
> La restauration de la sacristie de la Basilique ;
> La rénovation de la salle de sieste à l'école maternelle Paul Eluard.

Elus, habitants, entreprises, associations nous devons travailler main dans la main pour que ces difficultés économiques, pénalisantes pour tous, soient le terreau de nouvelles pratiques efficaces écologiquement et socialement.

Peggy Caclin, Marie-Françoise Cérez, Claudine Corpart, Michèle Dollé, Yves Douay, Yves Guyot, André Hartereau, Alain Hascoët, Gwendal Henry, Martine Jourdain, Guillaume Kerric, Jacques Kerzerho, Lisenn Le Cloirec, Jean-François Le Corff, Anne-Laure Le Doussal, Pascal Le Liboux, Laure Le Maréchal, Stéphane Lohézic, Valérie Mahé, Roselyne Malardé, Philippe Perronno, Julian Pondaven, Tiphaine Siret, Nadia Souffoy, Frédéric Toussaint, Joël Trécant.

HENNEBONT POUR TOUS

HENNEBONT, UNE VILLE RICHE DE SES ASSOCIATIONS

Quel que soit leur objet, les associations sont essentielles dans la vie locale et pour la cohésion sociale. Aussi, nous devons les accompagner, les aider déjà par un soutien financier. Nous regrettons que la majorité pénalise de 20 % celles déposant leur dossier de subvention en retard. Cette règle injuste doit d'autant plus être changée que les élu.es majoritaires ne la respectent pas, bien qu'elle soit annoncée sur le site de la Ville. Ils ne traitent pas les associations retardataires avec équité : certaines sont pénalisées, d'autres non ! Nous dénonçons ces choix arbitraires et un dysfonctionnement dans le versement de subventions. Au conseil de janvier, nous avons alerté la Maire sur une délibération potentiellement illégale, un membre de sa majorité ayant enfreint la charte de l'élu local. Notre vigilance et notre intégrité l'ont conduite à représenter ce bordereau au C.M. de février.

Un nouveau cadre règlementaire est donc à bâtir en concertation et par le dialogue avec les associations. Mais la majorité pratique peu cette méthode. Pour preuve, sa décision unilatérale de vendre la maison de quartier de Saint-Caradec sans dialogue préalable avec elles. Là aussi, il y a deux poids, deux mesures : elle vend des locaux communaux, ne rénove pas des équipements vétustes occupés par des associations mais édifie une salle onéreuse dont elle laisse les clés à un seul club qui en a la quasi-exclusivité.

Quant aux nouveaux tarifs d'occupation des équipements municipaux, nous déplorons aussi une concertation insuffisante. Quelles seront les incidences financières pour des associations déjà fragilisées ? D'autres choix sont possibles : des villes ne répercutent pas les hausses tarifaires sur leurs associations ; d'autres leur accordent la gratuité des salles. A Hennebont, la majorité n'est pas dans cette logique car elle doit trouver de nouvelles recettes pour faire face notamment à ses lourds investissements. Pour équilibrer son budget, elle touche à ceux des associations, vend des biens communs qu'elles occupent (maison de quartier de Saint-Gilles…). En les cédant, la Ville se prive de lieux de rencontres, indispensables à la vie sociale et au dynamisme des quartiers. Il nous semble judicieux de faire un inventaire des locaux existants, de réfléchir à leurs usages futurs afin d'améliorer l'offre communale.

Les difficultés de notre époque confirment le rôle crucial des associations. Elles nous rappellent à quel point elles portent et diffusent la solidarité, l'entraide, l'intérêt général du vivre ensemble. Nous devons favoriser leur partenariat, encourager les liens et leur coopération, développer les réseaux associatifs. Les relations et les actions de la Ville en direction des associations sont à repenser, à améliorer. Une politique plus ambitieuse, tenant vraiment compte de leur importance dans la vie communale est à mener. Elle doit être au service de la proximité, de la solidarité, du lien et de la participation. De nouveaux chantiers sont donc à ouvrir.

Fabrice Lebreton, Aurélia Henrio,
Pierre-Yves Le Boudec, Sylvie Scoté-Le Calvé,
Julien Le Doussal.
Contact : 02.97.36.34.87
Permanences en Mairie sur rendez-vous.

LISTE INDÉPENDANTE

RETOUR SUR L'INAUGURATION DU PING CENTER

Des discours, il faut retenir, en toute transparence :
Bruno Abraham, président : ouverture de créneaux en direction de la santé (maladie de Parkinson) et de la rééducation.
La Maire : retour sur investissement dans 20 ans avec notamment le produit des impôts fonciers de la résidence Les Orientales.
Le Président du conseil départemental : fonctionnement de la structure avec 20 salariés ! et d'ajouter « Muriel (Jourda) va sûrement venir me faire les poches » !
Le Président du conseil régional, qui revient sur le propos de la maire : le retour sur investissement dans 20 ans plombe les autres investissements – le projet aurait dû être porté à l'échelle intercommunale…
Les Hennebontais devront savoir faire « contre mauvaise fortune bon cœur ! »

Le cadre de vie qui pose question
La majorité montre sa sensibilité à l'environnement ; pourquoi avoir laissé abattre un chêne au moins centenaire en lisière d'une propriété lors d'un dépôt de permis de construire ?
7 logements sociaux vont être construits à Malachappe avec un abattage d'arbres, 1 stationnement par appartement et l'absence de stationnements visiteurs ; que deviendra la tranquillité du voisinage ?
Autant d'inquiétude pour les résidants concernés et de moindre intérêt de la majorité.

Michèle Le Bail, Hilal Safak
Contact : listeindependante@orange.fr

HENNEBONT DU 19 AU 21 MAI 2023

CIRQUE, MUSIQUE & AUTRES RICOCHETS

DES RONDS DANS L'EAU

LAURENT MOREAU

TRIO...S
SCÈNE DE TERRITOIRE POUR LES ARTS DE LA PISTE
SAISON ARTISTIQUE

WWW.TRIO-S.FR

Hennebont · Inzinzac-Lochrist · Bretagne · Culture · CHAMPS BOULE TOUT · CORDÉE CORDAGE